

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALAMBRAY  
COMMUNE CHEF LIEU D'AIRAN  
14370

Nombre de conseillers municipaux : 23  
En exercice : 23  
Ayant pris part à la délibération : 17

Séance du 17 juin 2025

Date de la convocation : 14/06/2025  
Date d'affichage : 12/06/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :

L'an deux mil vingt et cinq et le 17 juin, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Monsieur DUVAL Patrick, Madame GIBEAU Hélène, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur BOHEME Alain donne pouvoir à M. AUBERT Jacques, Monsieur FOISSIER Vincent, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre donne pouvoir à Mme LACAM Stéphanie, Madame GOULAY Martine, Madame MARIE Christelle, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Monsieur AUBERT Jacques

**Objet : Modification des tarifs de la location des salles polyvalentes**, annule et remplace pour erreur matérielle, Délibération 39/2025

Pour tout contrat réservé et établi avant le 1<sup>er</sup> juillet, les tarifs seront ceux de la délibération n°33/2021 du 27 mai 2021.

Après avoir en délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité les nouveaux tarifs de location des salles polyvalentes pour tout contrat établi et réservé, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, et autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'opération.

Les tarifs des salles polyvalentes sont établis comme suit pour les contrats souscrits à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025 :

TARIFS APPLICABLES AU 1 <sup>er</sup> /07/2025	AIRAN 160 personnes	BILLY 100 personnes	CONTEVILLE 100 personnes
<b>Week end Habitant de Valambray</b>	<b>400€</b>	<b>250€</b>	<b>250€</b>
Acompte 30%	120€	75€	75€
Solde	280€	175€	175€
<b>Week end Extérieurs à la commune</b>	<b>600€</b>	<b>500€</b>	<b>500€</b>
Acompte 30%	180€	150€	150 €
Solde	420 €	350 €	350€
<b>1 jour dans la semaine*</b>	<b>100 €</b>	<b>80 €</b>	<b>80 €</b>
Acompte 30 %	30 €	24 €	24 €
Solde	70 €	56 €	56 €
<b>Caution</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 000€</b>

\*(exclusivement pendant les vacances scolaires)

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie conforme, le 17 juin 2025

Le Maire

P. MARTIN



Le secrétaire

J. AUBERT